

Subventions - Déclaration Financière

Pour l'année scolaire 20 _____ –20 _____

Division scolaire :

Nous attestons par la présente qu'à notre connaissance, les subventions suivantes ont été dépensés selon les détails présentés ci-dessous et conformément aux critères établis.

Subvention	Financement total reçu	Financement total dépensé
Subvention favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones – littératie et numératie		
Subvention favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones – autre		
Anglais langue additionnelle		
Littératie et Numératie		
Initiative de développement de carrière		
Études techniques du secondaire		
Coordonnateurs de l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans		
Initiative de développement de la petite enfance		
Subvention pour l'amélioration des programmes des années primaires		
Éducation au développement durable		

Date	Directeur Général	Signature
Date	Secrétaire- Trésorier	Signature

Les renseignements fournis serviront à la confirmation de l'utilisation de la subvention et à des fins statistiques.

La déclaration dûment remplie doit être soumise avec le rapport annuel sur l'amélioration continue au plus tard le 31 octobre au :

Ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba
 Division de l'éducation de la maternelle à la 12e année
 1181, avenue Portage, bureau 307
 Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
 Télécopieur : 204 945-8303
 Courriel : SEN-ADM@gov.mb.ca

Si une division scolaire envoie une version numérisée de la déclaration relative au financement au Ministère, elle doit conserver la copie originale dans ses dossiers à des fins de vérification.

